Syndicats. Quatre centrales se rejoignent pour rappeler les vertus d'un ministère des finances opérationnel.

« Morale et redistribution »



■ Secrétaire générale de la fédération finances CGT, la marseillaise Patricia Tejas répond à nos questions.

Vous venez de publier un communiqué commun avec Solidaires, FO et CFDT?

Nous avons voulu rappeler que pour Jérôme Cahuzac comme pour tout citoyen ou personne morale, si nous avions les moyens humains et budgétaires de mener des contrôles, nous n'en serions peut-être pas là. Notre angle n'est pas le procès d'un homme mais la valorisation de nos compétences et de nos missions. Dans un contexte de crise, nous sommes un ministère qui, s'il en avait les moyens, peut remettre de la morale et mieux redistribuer les

richesses car nous sommes bien placés pour savoir que, contrairement à ce que l'on dit, il y a beaucoup de richesses produites en France.

Ne pas se donner les moyens d'aller chercher cet argent n'est-il pas anormal?

A la CGT, cela fait des années que nous pointons la schizophrénie entre le manque d'argent et le fait que l'on n'aille pas le chercher. C'est un contresens, un non-sens, une insulte. Des moyens corrects, humains mais aussi budgétaires et juridiques, nous permettraient de récupérer de l'argent. C'est vrai dans les services fiscaux mais aussi aux Douanes qui ne peuvent aujourd'hui contrôler que 1% des marchandises qui arrivent sur le territoire.

Si c'est aberrant d'un point de vue national, cela devient en revanche cohérent quand on pense en terme d'économie capitaliste mondialisée: il faut que les flux de capitaux et de marchandises puissent se faire le plus rapidement possible, sans entrave et donc sans contrôle.

Où en êtes-vous en terme de moyens. 25 000 suppressions de postes ont été enregistrées en 10 ans ?

Qui ont essentiellement concerné les premières catégories, les employés assurant le traitement courant. Or, ce sont eux qui alimentent au quotidien les dossiers qui serviront aux inspecteurs et contrôleurs. Ces derniers se sont donc retrouvés avec des coquilles vides. C'est aussi la méthode de travail qui a changé. Avant nous travaillions sur des portefeuilles. établis par zones géographiques ou par catégories socioprofessionnelles. Nous connaissions donc bien nos dossiers e qui nous permettait de repérer rapidement des anomalies. Aujourd'hui, on travaille en masse sur des listes établies informatiquement. On travaille à la chaîne et perd donc en efficacité et technicité.

Combien d'embauches sont nécessaires ?

On demande d'abord d'arrêter les suppressions puis de réaliser un bilan pour définir les postes à pourvoir. Il faut aussi souligner qu'un inspecteur des impôts a 18 mois de formation technique et pratique, un contrôleur 8 mois.

A.S.

La Marserllaise 6 Avril 2013